



PROJET ASSOCIATIF

PRESENTATION DU CLUB

Le club « Les Archers Manosquins » a été fondé le 14 octobre 1988 et déclaré à la sous-préfecture de Forcalquier sous le N° 5120. Il a son siège chez le président, au 24 rue des mûriers à Manosque (04100).

Il a pour objet la pratique du tir à l'arc et est affilié à la Fédération Française de ce sport.

Le club est administré par un Comité Directeur de six membres minimum (actuellement 8) élus pour 4 ans lors d'une l'assemblée générale. Ce Comité a élu en son sein un Président, une trésorière et une secrétaire.

Le club a établi pour son bon fonctionnement un règlement intérieur.

PROJET SPORTIF

Notre vocation est de développer la pratique du tir à l'arc, de l'initiation à la compétition, pour des archers de tous âges à partir de 9 ou 10 ans, aussi bien en intérieur jusqu'à 30m qu'en extérieur jusqu'à 70 m.

La découverte de notre sport s'effectue au sein de l'école de tir selon la démarche Fédérale préconisant l'arc classique avec viseur. Cependant chaque archer choisit l'arc qui lui convient : Bare Bow (sans viseur) Classique (avec viseur) ou Compound (arc à poulies), pour pratiquer en compétition ou en sport loisir, sur cibles anglaises et/ou en parcours (Campagne, 3D, Nature)



Les jeunes sont encadrés par un entraîneur Breveté d'état rémunéré et 2 entraîneurs fédéraux bénévoles, lors d'une séance hebdomadaire de 2 heures au cours de laquelle ils sont séparés en groupes de niveaux. Leur progression est évaluée régulièrement par des passages de flèches. Les adultes bénéficient de 2 séances d'entraînement hebdomadaires de 2h dont 1 heure encadrée par l'entraîneur Breveté d'état. Les débutants profitent également des conseils des archers confirmés.

Sans l'imposer, nous incitons à participer à des compétitions et dans ce but le paiement des mises d'engagement est pris en charge par le club pour certains concours. Il s'agit, soit de concours « Spécial jeunes » pour les jeunes débutants, puis pour les plus avancés et les adultes de concours Fédéraux qualificatifs pour les championnats de France et de tous les Championnats sur sélection. (départementaux, régionaux et nationaux)

Le club est organisateur chaque année d'un concours en salle, souvent support au Championnat Départemental 04. Il accueille, selon les années, entre 100 et 150 compétiteurs sur 2 jours, venant de toute la région.



Chaque printemps nous perpétuons une des Traditions importantes de l'Archerie : le Tir à l'oiseau pour désigner les Roy et Roitelet du club pour l'année.

PROJET EDUCATIF

Le club s'attache à développer chez ses adhérents, les valeurs sportives en général et celles plus particulièrement liées au tir à l'arc : la maîtrise et le dépassement de soi, la rigueur et la concentration, le respect des règles et des autres archers.

Dans notre sport les premières règles sont celles qui concernent la sécurité, elles sont essentielles et impérativement respectées par tous dès la première initiation.

Lors des évaluations (passages de flèches) ou des compétitions l'archer doit faire preuve d'autonomie et de franchise puisqu'il est amené à noter lui-même ses scores (sous le contrôle de ses pairs et au besoin d'un arbitre).

Sur le pas de tir, l'archer respecte les autres en toutes circonstances : le silence pendant les tirs est nécessaire à la concentration, il faut savoir attendre dans le calme la fin des tirs de chaque volée pour les plus rapides et en contrepartie savoir ne pas faire attendre pour les plus lents.

Tous les archers apprennent à connaître et respecter les quelques personnes présentant des handicaps accueillies par le club.

Même si le tir à l'arc est un sport individuel, l'esprit d'équipe est développé par des jeux ou des compétitions par équipe.

Le club veille à ce que tous, jeunes et adultes, aient un comportement écocitoyen, dans l'utilisation et le rangement du matériel, comme dans l'entretien des lieux après chaque séance.

Les communications aux adhérents et aux instances utilisent essentiellement l'informatique ce qui diminue de beaucoup l'utilisation du papier. Le club a mis en place un tri sélectif des déchets pour nos concours.

PROJET SOCIAL

Le club est ouvert à tous sans discrimination, sous condition d'un certificat médical de non contre-indication.

Il accueille souvent une ou plusieurs personnes en situation de handicap et adapte sa pédagogie à leurs différences en liaison avec les familles et les éducateurs. L'installation de toilettes pour handicapés, réalisée par la mairie, nous permettra d'accueillir aussi des personnes en fauteuil.

Une attention particulière est portée à l'intégration de toutes les classes sociales par le prêt de matériel, des achats groupés, le fractionnement possible des paiements des cotisations.

Le club travaille en concertation avec les collectivités locales, les associations et les instances de la Fédération Française de tir à l'arc.

Nous participons de manière régulière à des actions initiées par la ville de Manosque pour la promotion des sports .

Pour créer du lien et rassembler tous les adhérents et leur famille le club organise tous les ans au printemps une journée à la fois sportive et festive avec tir à l'oiseau, pique-nique et jeux autour du tir à l'arc.

MOYENS MATERIELS

Les locaux :

Nous disposons 8h par semaine d'un gymnase permettant de tirer jusqu'à trente mètres avec un local de rangement pour la ciblerie, les arcs et tous les accessoires nécessaires. Le pas de tir peut accueillir jusqu'à 30 archers à l'entraînement et jusqu'à un maximum de 50 compétiteurs.



Nous disposons aussi d'un terrain extérieur accessible toute l'année avec de la ciblerie fixe permettant les tirs de 10m jusqu'à 70 m.

Les moyens humains :

Le club emploie 3h par semaine un entraîneur breveté d'état. Un entraîneur fédéral niveau 1 et un assistant entraîneur bénévoles assurent aussi la formation des archers. Toutes les autres fonctions et tâches liées à nos activités sont assurées par les archers eux-mêmes en total bénévolat..

Le matériel d'archerie :

Le club dispose d'un parc d'arcs d'initiation important permettant de prêter à chacun des débutants un arc adapté à ses capacités pour une durée d'une année environ voire plus dans des cas particuliers. Dans les premières séances le club prête même l'ensemble du petit matériel : flèches, protège bras, palette etc. Ce même matériel sert aussi lors d'animations et d'initiations.

Nous possédons un mur de tir fixe de 4 cibles ainsi que 7 cibles mobiles pour les entraînements en salle plus des chevalets et des plaques de « Stramit » pour l'organisation des concours et des filets de sécurité. Un stock de blasons pour les différentes disciplines est renouvelé régulièrement.

Du matériel de réparation : empenneuse, métier à cordes...

Pour le chronométrage lors de nos concours nous avons deux « chronotirs ». Ils nous servent également à rythmer les entraînements. Ils apportent un surplus de sécurité et préparent les archers à la compétition.

Les moyens financiers :

Ils proviennent de plusieurs sources :

- Les cotisations des adhérents
- La subvention de la ville de Manosque
- Les aides du Comité départemental 04 de tir à l'arc; ce dernier nous aide pour des achats d'équipement grâce à des fonds du Conseil Départemental 04.
- Les recettes des concours organisés
- Le mécénat d'entreprises : soit en remise sur du matériel acheté (archerie, tee-shirts...), soit en donations (fonds ou matériel)

Chiffres

Pour la saison 2018/2019 le club comptait 72 archers dont 48% de jeunes et 35% de féminines. D'une saison à l'autre , environ 70% de nos archers renouvellent leur licence. Les départs sont rapidement compensés par de nouveaux adhérents. Nous sommes, chaque saison, obligés de refuser des jeunes.

Palmarès de la saison 2018/2019

Les jeunes débutants ont remporté le « Challenge Jeunes 04-05 » par équipe.



Nous avons eu une Championne Régionale PACA qui a représenté le club à la coupe de France.

Plusieurs de nos archers sont champions départementaux dans leur catégorie.



Projet approuvé par le Comité Directeur du 05/07/2012
Version révisée saison 2019-2020 à valider en comité directeur.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Stéphan Cuine'.

Stéphan CUINE Président